

Bâle, le 07.09.2023

Archijeunes
Eveline Althaus
Directrice
eveline.althaus@archijeunes.ch
+41 61 261 10 62

Département fédéral de l'intérieur DFI
M. le Conseiller fédéral Alain Berset

Par e-mail à:
stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 Position d'Archijeunes

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de l'occasion que vous nous donnez de faire connaître notre position dans le cadre de la consultation sur le message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (message culture).

Archijeunes s'engage en faveur de la formation à la culture du bâti auprès de la jeunesse en Suisse. Notre objectif principal consiste à rendre tous les aspects de la culture du bâti accessibles aux enfants et aux adolescents de toutes origines, afin de leur permettre de prendre part sur le plan culturel à l'aménagement de leur espace de vie. C'est dans cette optique que nous nous exprimons à l'occasion de la consultation sur le message culture 2025 – 2028 au sujet de la culture du bâti, et notamment en ce qui concerne les mesures destinées à la formation et à la médiation à la culture du bâti.

La gestion attentive de la culture du bâti joue un rôle clé pour atteindre l'objectif du zéro net et les objectifs de durabilité auxquels la Suisse s'est engagée, y compris au plan international. C'est pourquoi nous nous félicitons que le présent message culture définisse la durabilité comme un champ d'action propre et y accorde une place de choix à la culture du bâti, au sens large de la déclaration de Davos et du processus international de Davos pour la culture du bâti. L'application cohérente de cette approche nécessite **à l'échelle de la Suisse entière une formation solide et une médiation des connaissances de base sur les questions de culture du bâti dans leur globalité et dans leur diversité**. À cet égard, la dimension sociale, notamment, joue un rôle de cohésion et de fondation d'identité important: ce n'est que si de larges couches de la population, et notamment les jeunes générations, comprennent la culture du bâti tout en étant sensibilisées à l'urgence des objectifs de durabilité, qu'un aménagement durable de l'espace de vie pourra être réclamé avec vigueur et mis en œuvre dans un avenir (proche) et de manière inclusive. Les citoyennes et les citoyens suisses sont régulièrement appelés aux urnes pour se prononcer sur des projets de construction importants en taille ou en retombées et donc sur l'évolution de leur environnement bâti. Il n'est pas possible d'assumer ce droit de manière compétente sans disposer d'une compréhension solide des processus de construction et de la culture du bâti.

C'est pourquoi nous considérons comme extrêmement réjouissant le fait qu'en matière de culture du bâti, le message culture prévoit explicitement de soutenir davantage «les initiatives lancées par plusieurs parties prenantes, la création de bases spécialisées, le soutien à des canaux favorisant le débat et la mise en réseau, la formation en matière de culture du bâti, l'offre de conseils dans ce domaine ainsi que les formats destinés au grand public et axés sur la participation» (5.4.4). Pour atteindre l'objectif ambitieux de la transformation en un environnement construit de manière durable et présentant une grande qualité sur le plan de la culture du bâti, nous avons besoin à divers niveaux de plateformes de mise en réseau, de médiation et de conjugaison d'activités ayant des effets sur l'organisation du territoire.

À cet effet, une formation à la culture du bâti dispensée au niveau approprié est déjà nécessaire pour les enfants et les adolescents si l'on veut assurer un développement durable sur le long terme. Comme le constate la stratégie Culture du bâti adoptée par le Conseil fédéral en 2020 (9.5/16, p. 75), «le plus grand nombre de personnes possible doit disposer des compétences et du sens critique nécessaires pour participer le plus tôt possible au débat». Face à ce constat figurant dans la stratégie Culture du bâti en vigueur, nous prenons acte avec étonnement du fait que la formation à la culture du bâti n'est mentionnée dans le message culture que dans le passage cité plus haut. Cela ne rend pas justice à sa pertinence. **La formation à la culture du bâti devrait également recevoir plus d'importance sur le plan des mesures et du financement**, car seule une formation systématique à la culture du bâti entraîne une modification durable et à long terme de la perception et de l'aménagement de l'espace de vie. C'est pourquoi Archijeunes réclame également que la formation à la culture du bâti soit ancrée dans la loi et dans les plans d'études: à défaut de base légale, il ne pourra y avoir aucune mise en œuvre systématique au sein de l'enseignement scolaire.

Dans ce contexte, nous souhaitons que l'ambitieux projet indiqué au point 5.4.4 «La culture du bâti, une composante de la durabilité» soit repris et concrétisé de façon plus détaillée au niveau des mesures. **L'initiative «Mieux vivre»** (p. 72), par exemple, semble très prometteuse, mais ne comporte pas de mention de **l'encouragement ciblé des organisations dans le domaine de la formation et de la médiation à la culture du bâti**. En effet, celles-ci ont les compétences pour contribuer à mettre en œuvre cette campagne, mais aussi pour renforcer de façon générale la compréhension de la culture du bâti au sein de la population au sens large.

La promotion envisagée des organisations, de la recherche, de la formation et de la médiation dans le domaine de la culture du bâti (7.2.5) nous paraît très réjouissante. **Nous nous interrogeons cependant sur l'adéquation des ressources financières prévues pour assurer cette promotion de manière à pouvoir répondre aux besoins.**

En revanche, il y a lieu de se réjouir particulièrement de l'ancrage légal souhaité d'une définition globale de la culture du bâti dans la loi sur la protection de la nature et du paysage (6.2). Les nouveaux articles de loi proposés représentent un instrument important et efficace pour atteindre de manière systématique les objectifs d'encouragement de la culture du bâti formulés dans le message culture.

Archijeunes adresse ses remerciements à l'Office fédéral de la culture pour son travail clairvoyant en vue d'encourager une culture du bâti de grande qualité en Suisse et se tient à disposition pour accentuer la formation et la médiation à la culture du bâti, ainsi que pour mettre en place des plateformes favorisant le débat sur la culture du bâti. Nous soutenons la position de base des organisations dans le domaine de la culture du bâti et, de surcroît, nous militons activement en

faveur d'un renforcement de la formation et de la médiation à la culture du bâti dans la politique culturelle suisse.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



Thomas Schregenberger
Président Archijeunes



Eveline Althaus
Directrice Archijeunes